

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion (spéciale) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 12 avril 2012 à 9 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 31 MAI 2012

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion (spéciale) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 12 avril 2012 à 9 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DAOUDI, Jaouad Professeur – Département des sciences administratives	X (<i>vidéoconférence</i>)	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
HAMOU-LHADJ, Abdelkrim Chargé de cours	X	
LEDUC BROWNE, Paul Directeur - Département des sciences sociales	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche		X
MICHAUD, Renée Chargée de cours	X	
SAINT-PIERRE, Chantal Directrice – Département des sciences infirmières et responsable des programmes de 2 ^e cycle en sciences infirmières	X (<i>vidéoconférence</i>)	
SALAZAR-CLAVEL, Juan Professeur – Département des sciences administratives	X	
SINCLAIR, Francine Directrice – Département des sciences de l'éducation	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>OBSERVATEURS :</u>		
CHARBONNEAU, Alain Doyen de la formation continue et des partenariats	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	

<u>INVITÉS</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BELLINGHAM, Chanelle Étudiante	X	
BLAIS, Xavier Étudiant	X	
BRUNET, Sébastien Étudiant	X	
GOODMAN, Shawn Étudiant	X	
JOLY, Marie-Pierre Étudiante	X	
LATULIPPE, Simon Coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études	X	
PARADIS-CHARETTE, Laurent Étudiant	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le recteur et président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 40.

Il informe les membres qu'en raison de la vacance de six sièges étudiants au sein de la commission des études de l'Université, la direction a reçu une demande de l'Association générale des étudiants (AGE) de déléguer six étudiants pour assister, à titre d'observateurs et sans droit de vote, à la réunion spéciale tenue aujourd'hui. Il sollicite l'avis des membres de la commission qui s'avère unanimement favorable à acquiescer à cette demande. Il souligne que seules des interventions en lien avec le point à l'ordre du jour leur seront autorisées et il requiert l'assentiment des membres. Les étudiants délégués par l'AGE sont messieurs Sébastien Brunet, Xavier Blais, Shawn Goodman et Laurent Paradis-Charette, ainsi que mesdames Chanelle Bellingham et Marie-Pierre Joly.

Il accueille les étudiants et explique la procédure privilégiée lors de cette réunion spéciale, notamment que le droit de parole sera accordé aux membres de la commission en premier lieu. Les membres de la commission ainsi que les étudiants sont par la suite invités à se présenter.

Monsieur Simon Latulippe, coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études, est également présent.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Amendements au Calendrier universitaire 2011-2012
- 3.- Clôture de la séance

2.- Amendements au Calendrier universitaire 2011-2012

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la tenue de cette réunion spéciale fait suite à l'impossibilité de maintenir les cours prévus à l'horaire au campus de Gatineau en raison des décisions des membres de l'Association générale des étudiants de l'UQO (AGE-UQO) d'entamer une grève afin de manifester contre la hausse des droits de scolarité. Il importe donc de prolonger officiellement le trimestre d'hiver 2012 et d'établir des modalités qui permettront de finaliser les cours à l'horaire à l'hiver 2012. L'objectif premier de cette action repose sur le souci de l'Université de valider ce trimestre afin de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études.

Le scénario de finalisation du trimestre présenté par le vice-recteur est basé sur l'hypothèse d'un retour en classe des étudiants à compter du 21 avril 2012 et propose la prolongation du trimestre d'hiver 2012 jusqu'au 4 mai 2012. Il avance également que, pour chaque cours, au minimum deux périodes d'enseignement magistral soient disponibles pour de l'enseignement ou pour des activités d'évaluation, ce qui porterait le total « d'heures contact » à 36 sur un total de 42 prévues au calendrier régulier. De plus, pour favoriser une évaluation adéquate des apprentissages, un délai additionnel de deux semaines après la fin des cours serait accordé pour la remise de travaux.

Toujours sur la base de l'hypothèse d'un retour en classe des étudiants à compter du 21 avril, le trimestre d'été 2012 débiterait quant à lui le 7 mai 2012. Il rappelle que les dates de fin du trimestre fixées avant le mouvement de grève étudiante étaient prévues le 20 avril pour la fin du trimestre d'hiver et le 30 avril 2012 pour le début du trimestre d'été.

Il précise que l'Université maintiendra la suspension des cours à l'horaire à Gatineau jusqu'au 20 avril 2012 inclusivement afin de préserver un climat serein et

sécuritaire au sein de la communauté universitaire et informe les membres que si l'issue du vote du 20 avril prochain de l'AGE est favorable à la poursuite de la grève étudiante, il sera nécessaire de tenir à nouveau une réunion spéciale de la commission des études et du conseil d'administration.

Il souligne que la direction de l'Université, soucieuse d'éviter toute forme d'interférence ou d'influence dans les débats étudiants, a préféré attendre à ce jour pour soumettre un projet d'amendement, sachant que l'AGE-UQO tenait, la veille, une assemblée générale spéciale de ses membres du campus de Gatineau pour décider du maintien ou non de la grève. La commission des études convient que ce projet de résolution ne doit pas être perçu comme une prise de position.

Enfin, le vice-recteur remercie les directeurs et directrices de département qui lui ont transmis leurs commentaires afin de lui permettre d'élaborer un scénario pédagogique réalisable de finalisation du trimestre.

Un membre exprime son inquiétude quant à la possibilité que des professeurs exigent des étudiants la remise de travaux ou encore la passation d'examen lors de la première journée de reprise des cours. Cette situation, si elle devait se produire, pourrait être perçue comme une mesure punitive par les étudiants.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qui a eu vent que de telles situations pourraient survenir, est intervenu auprès des directeurs de départements, mais il souligne qu'il s'agit d'une question délicate, car les modalités décrivant le déroulement des cours présentées aux plans de cours sont la responsabilité des professeurs et des chargés de cours. Il rappelle que les mesures qui seront prises ont pour objectif de permettre la finalisation du trimestre et non de pénaliser les étudiants.

Un autre membre souligne d'abord la conduite exemplaire adoptée par les étudiants et la direction de l'Université au cours des dernières semaines, puis mentionne partager l'avis du membre précédent et propose l'ajout du dispositif suivant afin de circonscrire les dates de passation d'examen, soit : « De décréter qu'il n'y aura pas d'examen ou d'autres modalités évaluatives avant le 28 avril 2012 », de même que l'ajout de la précision « au plus tôt le 11 mai 2012 » au dispositif qui précise les dates possibles de remise des travaux. Ces dates devraient, selon ce membre, être applicables à toute remise de travaux ainsi qu'à tout examen devant être soumis, de même qu'aux travaux ou aux examens qui auraient dû être remis ou passés le jour du début de la grève.

La majorité des membres de la commission disent approuver ces suggestions, alors que certains des étudiants présents préféreraient pouvoir participer, de concert avec leurs professeurs, à la modification du plan de cours et proposent plutôt l'ajout d'un dispositif qui préciserait que lors du premier cours de la reprise du trimestre, étudiants et professeurs pourraient établir d'autres modalités.

Le recteur souligne que le temps, qui sera fort limité, ne devrait pas être utilisé pour la négociation de modifications au plan de cours. Un membre ajoute que de telles négociations pourraient s'avérer ardues et pourraient accentuer les tensions entre les étudiants partisans et les étudiants non partisans du boycott des cours.

Il est donc convenu en séance de retenir les ajouts précédemment proposés, soit **« De décréter qu'il n'y aura pas d'examen ou d'autres modalités évaluatives avant le 28 avril 2012 »**, de même que **« De confirmer que les professeurs et les personnes chargées de cours pourront exiger aux étudiants des travaux à remettre, au plus tôt le 11 mai 2012 et au plus tard le 18 mai 2012 »**.

Plusieurs préoccupations soulevées par des membres en séance, notamment en regard des nouvelles modalités à établir quant aux stages impliquant le partenariat d'établissements de santé, aux stages coopératifs et aux cours offerts en réseau, devront être traitées individuellement. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le dispositif qui permet de lui confier le mandat de « décréter des actions additionnelles aux présentes pour tenir compte de circonstances exceptionnelles non prévues à la présente, et ce, pour favoriser la finalisation du trimestre d'hiver 2012 tout en

assurant les conditions d'évaluation des apprentissages requises pour l'émission de crédits universitaires », permettra à l'Université d'établir des modalités et d'apporter des solutions aux diverses situations qui poseront problème et pour lesquelles aucun autre dispositif n'a été prévu.

Le vice-recteur répond par l'affirmative à un membre qui souhaitait savoir si le calendrier modifié était applicable aux deux campus.

Les enjeux liés à la disponibilité des professeurs et des personnes chargées de cours sont soulevés et il est convenu que le dispositif mandatant le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à « décréter des actions additionnelles pour tenir compte de circonstances exceptionnelles pour favoriser la finalisation du trimestre d'hiver 2012 » permettra à ce dernier d'établir des modalités particulières.

Le recteur souligne le travail exemplaire du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qui a réussi, dans ces circonstances difficiles et avec des moyens très limités, à produire ce projet complexe de modification du calendrier 2011-2012. Il lui transmet de sincères félicitations au nom de tous les membres de la commission des études.

Il rappelle aux étudiants présents le processus institutionnel en vigueur relativement à la désignation de membres étudiants à la commission des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Juan Salazar-Clavel, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 296S-CE-2206 concernant les ajustements requis pour permettre la finalisation des activités d'enseignement du trimestre d'hiver 2012 dans le contexte des cours manqués en raison du mouvement étudiant; laquelle est jointe en appendice.

3.- Clôture de la séance

Sur proposition de madame Francine Sinclair, appuyée par madame Renée Michaud, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 11 h 25.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice